



Réunion du Conseil Municipal

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal sont convoqués, dans la **Salle du Conseil Municipal** au 2^{ème} étage de l'hôtel de ville, pour la réunion qui aura lieu le :

Le Jeudi 16 octobre 2025 à 09 heures 30

La séance se déroulera avec public et retransmission des débats en direct sur la page Facebook de la Ville

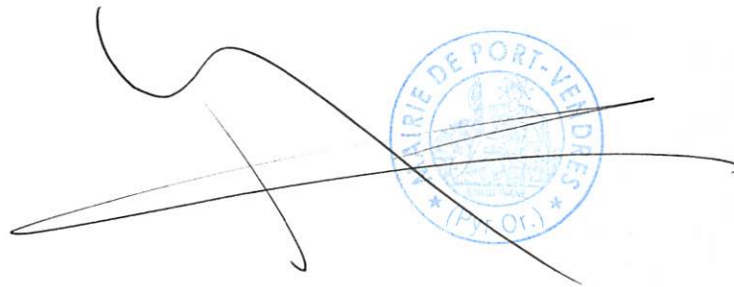
ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 02 juillet 2025.
2. Démission de Madame Providence RICO – Installation de Monsieur Lionel PEREZ.
3. Modification des Commissions Municipales.
4. Désignation d'un représentant titulaire au sein de l'Agence d'Urbanisme Catalane (AURCA).
5. Désignation d'un délégué titulaire au Syndicat Intercommunal à Vocation Unique du « Pailebot Miguel Caldentey ».
6. Modification des statuts du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique « Pailebot Miguel Caldentey » - Années 2026-2027-2028.
7. Modification des statuts de la Communauté de Communes Albères Côte-Vermeille Illibérès (CCACVI).
8. Avenant n°1 à la convention de mise à disposition d'un Chef de projet « Petite Ville de Demain » (PVD) entre la Communauté de Communes Albères Côte-Vermeille Illibérès (CCACVI) et les Communes de Port-Vendres et Banyuls-sur-mer.
9. Avenant n°1 à la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage et de modalités ultérieures de gestion de l'ouvrage – Parking de la Plaisance – Quai François Joly.
10. Passation d'un contrat de mandat de maîtrise d'ouvrage passé avec la Société Publique Locale Pyrénées-Orientales Aménagement (SPL POA) portant sur la zone de plaisance Quai François Joly.
11. Acquisitions de parcelles appartenant à l'Etat (DPM).
12. Modification de la délibération n°79-2024 portant sur la vente des lots G et H d'une bande de terrain lieu-dit « Le Petit Paris ».
13. Convention de partenariat pour la mise à disposition d'un Environnement Numérique de Travail entre l'Académie de Montpellier et la Commune (ENT-ECOLE).

14. Passation d'une convention de mise à disposition de personnel alternant entre la Commune et l'Association GE POLE Compétence – Adhésion à l'Association GE POLE Compétence.
15. Solidarité en faveur des Communes sinistrées par l'incendie des Corbières.
16. Motion de soutien pour le catalan au niveau européen.
17. Subvention exceptionnelle à l'Association Alice et les Petits Guerriers (AELPG) en vue de l'achat d'une joëlette.
18. Attribution d'une subvention à l'Association « Olympique Port-Vendrais ».
19. Subvention exceptionnelle attribuée à l'Association « La Charbonnière ».
20. Subvention exceptionnelle attribuée à la Croix Rouge.
21. Délibération collective portant création d'emplois à temps complets et temps non complets.
22. Modification du Tableau des effectifs de la Commune.
23. Demande d'essences arbustives et arborées auprès de la Pépinière Départementale.
24. Don d'une photo sur toile offerte par la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins (FFESSM) – Intégration dans le Patrimoine Communal.

Fait à Port-Vendres, le 10 octobre 2025

Le Maire,
Grégory MARTY

A handwritten signature in black ink is written over a circular official stamp. The stamp is blue and contains the text "MAIRIE DE PORT-VENDRES" around the top edge and "(Fys. Or.)" at the bottom. The signature is a stylized, flowing line that crosses the stamp.